

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE
Le Grand T théâtre de Loire-Atlantique

Compte rendu de la séance du 03 Juin 2020 à 17h en visio conférence

Etaient présents (en visio conférence) :

Membres du conseil d'administration

Catherine Touchefeu, Jérôme Allemamy, Karine Fouquet, Bernard Gagnet, Marcel Verger représentant le Département de Loire-Atlantique.

David Martineau représentant la Ville de Nantes

Anne-Sophie Guerra représentant la Région des Pays de la Loire

Catherine Le Moullec, personnalité qualifiée

Manon Albert, Fabrice Boscherel , représentant le personnel

Étaient excusés

Vincent Danis, Patrick Girard représentant le Département de Loire-Atlantique

Patrick Bonnet, Patricia Lemarchand, personnalités qualifiées

Soit 10 présents / 14 membres – quorum atteint

Direction du Grand T :

Catherine Blondeau, directrice et Alain Anglaret, administrateur

Assistaient également à la réunion

Sébastien Leroy, agent comptable **de l'EPCC**

Mireille Pinaud, direction de la culture du Département

Jean-Luc Commanay, direction de la culture de la Ville de Nantes

Mylène Lucas, direction de la culture de la Région des Pays de la Loire

ORDRE DU JOUR

1 Approbation du compte rendu du CA du 10 décembre 2019.

Le compte rendu du CA du 10 décembre 2019 **est approuvé à l'unanimité** des membres présents ou représentés.

2 Accueil des nouveaux membres.

Catherine Touchefeu accueille et présente Manon Albert, responsable de médiation et Fabrice Boscherel, chargé de médiation, élus par les salariés pour les représenter au sein du CA pour un mandat de 3 ans.

Par ailleurs, dans le cadre du renouvellement du collège des personnalités qualifiées et conformément à la procédure statutaire, Catherine Touchefeu **en tant que Présidente de l'EPCC** enverra prochainement un courrier à chaque collectivité **membre de l'EPCC pour proposer** une liste de trois noms. Si l'unanimité ne se fait pas sur cette liste, **comme le prévoit l'article 7 des statuts**, ce sera alors à chaque collectivité de désigner une personnalité qualifiée, appelée à rejoindre le CA lors de la prochaine séance.

3 Rapport d'activité, compte administratif et compte de gestion 2019

L'**objectif du rapport d'activité** annuel est de rendre compte **de l'ensemble** des activités développées par Le Grand T, mais **aussi d'en décrire les modalités et l'environnement dans lequel elles se déroulent. Une somme d'évènements marquants introduit le document qui s'attache ensuite à rendre compte de manière détaillé des nombreuses activités développées par Le Grand T sur un exercice civil, concaténation, rappelons-le, de deux « morceaux de saison ».**

Cette année encore, il a paru pertinent de signaler par un pictogramme les actions, activités ou **évènements spécialement représentatifs de la mise en œuvre de la stratégie RSE du Grand T.**

Après avoir indiqué que le contexte particulier de pandémie **n'a pas simplifié le retour en arrière** que constitue la rédaction de ce document, Catherine Blondeau commente les évènements marquants représentatifs **de l'année 2019** (pages 3-8) en insistant plus particulièrement sur le dossier de la transformation (transformation du site et rapprochement avec MDLA), évènement important qui **nous oblige à réfléchir sur comment être ensemble sur un même site à l'horizon 2023.** Elle renvoie

au document pour la description des activités, la politique des publics et les indicateurs de fréquentation (pages 9-12) tout en attirant **l'attention du CA sur l'évolution favorable** des deux indicateurs genrés introduits en 2017 (répartition des spectacles programmés et répartition du montant des apports de production (Page 11)).

Au-delà des actions mentionnées parmi les grands événements, la **politique d'éducation artistique et culturelle** (pages 13-20), **l'action sociale et la solidarité** (pages 20-23), **l'accompagnement** des pratiques amateurs (page 24) et de la formation professionnelle continue (page 25) illustrent le rôle de *théâtre de la relation* revendiqué par Le Grand T. **La mise en œuvre d'une première saison pour le dispositif T au Théâtre rénové a été très satisfaisante malgré l'interruption brutale** de sa mise en œuvre en mars 2020 du fait de la pandémie. **L'inscription territoriale de l'établissement, la dimension de coopération et l'impact économique** de ses projets, **ainsi que la place qu'il occupe** et son influence au plan national (pages 26-30) complètent un panorama particulièrement fourni.

La revue de presse publiée en annexe **du rapport d'activité** témoigne de la variété des actions et de **l'intérêt qu'y accorde la presse nationale et régionale** (Cf revue de presse).

Alain Anglaret reprend en les commentant les données humaines, économiques et financières **figurant dans le rapport d'activité 2019** (pages 31-43). Il **attire l'attention, cette année encore,** sur les informations détaillées en matière de ressources humaines figurant au rapport, en particulier le graphique de répartition de la masse salariale **et l'index de l'égalité Femme/Homme (page 34)** qui **permettent de disposer d'informations précieuses sur la principale richesse de l'établissement** : son équipe **et sur l'attention** apportée à assurer une répartition équitable entre les différentes catégories de salariés, à garantir une égalité salariale réelle entre Femmes et Hommes, et à permettre des évolutions de responsabilité et de compétences grâce au budget conséquent affecté à la formation continue. .

Alain Anglaret **renvoie aux informations détaillées dans le rapport d'activité** notamment à la présentation et à **l'analyse des besoins de financement** par type de mission (page 40)

Après avoir rappelé la nécessité pour Le Grand T de consolider son fonds de roulement entamé par **l'autofinancement en 2017** de la construction des modules de billetterie, il commente la formation du résultat 2019 (+ 115.804 € après impôts).

Ce résultat permet de conforter le Fonds de roulement qui **s'établit à un niveau très satisfaisant en fin d'exercice** (61 jours de fonctionnement) et donc la structure financière du Grand T qui reste saine et solide

Sébastien Leroy, **agent comptable de l'établissement** confirme que les données financières présentées sont concordantes avec le compte administratif (ordonnateur) et avec le compte de gestion (comptable) communiqués sous leur forme réglementaire dans les documents envoyés aux membres du CA. **Il annonce par ailleurs qu'un contrôle de la chambre régionale des comptes va être prochainement diligenté (2014-2018)**

Catherine Touchefeu salue la qualité **de la gestion de l'établissement**, la bonne adéquation entre objectifs et moyens et la **pertinence du rapport d'activité**, qui décrit parfaitement les actions menées, tout comme **l'état d'esprit dans lequel l'établissement envisage ses missions.**

Mise au vote, la Délibération 2020-01 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés. Les pièces annexées se composent du rapport d'activité, du compte de gestion 2019 et du compte administratif 2019.

4 Affectation des Résultats de la section d'exploitation et de la section d'investissement

Catherine Touchefeu propose au CA **d'affecter** les résultats bénéficiaires de la section de fonctionnement et **de la section d'investissement** en report à nouveau de chacune de ces sections *Mise au vote, la Délibération 2020-02 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés*

5 Présentation et approbation de la DM1 au budget 2020

Alain Anglaret présente la DM1 soumise au vote. **Il s'agit d'ajuster les masses budgétaires** en prenant en compte **les résultats de l'exercice 2019** (fonctionnement et investissement) et leur affectation, le réalisé projeté **du premier semestre civil d'activité 2020** (deuxième partie de la saison 2019-2020) et les prévisions réactualisées du deuxième semestre civil 2020 (Première partie de la

saison 2020-21), en essayant d'anticiper autant que faire se peut l'impact de la pandémie de coronavirus.

A ce stade, les ajustements modifient les masses mais pas les équilibres budgétaires, ni les participations des collectivités membres.

Mise au vote, la Délibération 2019-03 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

6 P Point sur l'impact de la crise COVID 19 sur l'activité du Grand T : Bilan et perspectives

Catherine Blondeau fait un point sur la situation du Grand T à l'issue de la période de confinement : Le théâtre a été totalement fermé dès le 16 mars avec un impact fort sur ses activités :

10 spectacles annulés, soit 17% de la programmation de la saison 2019/20- 1 spectacle reporté

58 représentations annulées, soit 23% de la programmation de la saison 2019/20

19.000 places annulées (représentant 240.000 €) soit 17 % de la jauge de la saison 2019/20,

Rallye de lecture avec le quartier (Le Dis Donc) annulé

Le projet Soir de Fête à la Bottière annulé (6 partenaires artistiques, actions avec le quartier)

Plus de 50 actions de médiation annulées.

L'ensemble des spectacles et activités annulées ont été payés ou indemnisés

240.000 € d'indemnisation versées aux compagnies et artistes pour les spectacles annulés

50.000 € de masse salariale maintenue pour les techniciens intermittents et l'équipe d'accueil

40.000 € d'actions de médiation payées, notamment en EAC

L'équipe placée en télétravail a parfaitement géré la situation, en procédant à la fois aux opérations d'annulation et de remboursement et à la préparation du lancement d'une nouvelle saison, finalisée avant la crise.

Les tutelles ont très rapidement annoncé qu'elles maintiendraient leurs subventions ou participations, ce qui a permis de maintenir les salaires des salariés permanents et d'indemniser les artistes et techniciens, sachant que Le Grand T ne pouvait juridiquement pas bénéficier du dispositif de chômage partiel du fait de l'importance de ses financements publics

L'équilibre financier n'est pas fortement menacé dans la mesure où, à ce jour, on estime à 50 % le nombre de spectateurs qui ne demanderont pas le remboursement de leurs billets et **que l'annulation** des spectacles entraîne des économies (voyages, hébergement, restauration)

Il était donc possible d'inventer de nouvelles activités (résidences artistiques, ateliers, spectacle en drive in, confection de repas solidaires...) dès la sortie de confinement, pensées comme un soutien aux artistes (notamment locaux), et aux partenaires les plus proches et les plus impactés (Quartier Bottière), tout en respectant un protocole sanitaire strict.

La fréquentation du parc du Grand T, pendant et depuis le confinement a de plus créé de nouveaux liens entre le voisinage et le théâtre.

Catherine Blondeau souhaite rendre hommage à son équipe, inventive et investie malgré un contexte pas toujours simple.

Jérôme Allemamy **salue l'ensemble des actions menées en direction des salariés permanents et intermittents, des artistes et autres partenaires.** Il note la grande solidarité du public, symptôme de la **confiance qu'ils accordent au Grand T, l'ensemble ayant permis la préservation d'un écosystème fragile,** en lien avec les décisions prises en la matière par les collectivités

Catherine Touchefeu se félicite de la cohérence des interventions menées conjointement par les collectivités et Le Grand T pendant un confinement qui a mis en lumière le besoin de culture et de solidarité.

Catherine Blondeau précise que la coopération entre acteurs culturels de la métropole a franchi une **étape supplémentaire pendant le confinement, avec un partage de réflexion et d'information sur tous les sujets.**

7 Point sur le dossier des travaux

Catherine Blondeau fait un point rapide sur le dossier de la rénovation du théâtre et annonce que **l'APD a été approuvé par les services du département et la commission permanente. Le PC est en cours de dépôt** et les DCE devraient être prêts en septembre ou octobre 2020

Alain Anglaret fait le point sur **le dossier de rénovation de l'atelier.**

Le jury qui s'est réuni ce matin même a eu à choisir entre trois beaux projets, avec un choix consensuel et quasiment unanime qui s'est porté sur le projet le plus ambitieux et inventif porté par le groupement Murisserie PARENT-RACHDI / EXECOME / AREST/ BET LUC MOREAU / ITAC. C'est donc ce maître d'œuvre qui après vote du CA et **sous réserve d'un vote prochain de la CAO au vu des honoraires négociés,** devrait être désigné lauréat.

Mise au vote, la Délibération 2020-04 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

8 Présentation par Catherine Blondeau des grandes orientations de la saison 2020/21

Catherine Blondeau annonce que la saison 2020/21, bouclée avant la pandémie et le confinement, est **pour le moment maintenue, en attente de l'évolution des mesures sanitaires liées à ces événements.** L'impression de la plaquette de saison a été différée à la rentrée, une plaquette numérique interactive assurant le relais avec les spectateurs. Seules des réservations avec les groupes scolaires ou via les comités d'entreprises ont été amorcées. **Aucune vente n'a pour le moment été enregistrée.** L'ouverture des abonnements et de la billetterie en général est repoussée à fin août, en attente d'éclaircissement sur les conditions d'accueil de public possibles pour la saison à venir. Une conférence de presse est convoquée le 9 juin, pour annoncer cette saison « rêvée ».

La saison 2020/21 sera en tout état de cause une saison raccourcie, densifiée entre septembre et avril 2021, date à laquelle le bâtiment sera confié aux entreprises pour le début des travaux de transformation.

Le festival des Récéatras en décembre 2020 mené en partenariat avec le Tu et le LU constituera, dans le cadre de la saison Africa 2020 un des points forts de cette **saison qui s'achèvera avec un Envol**, adieu symbolique et provisoire au public fin avril 2021.

Le partenariat africain se traduit également par la mise sur pied d'une formation technique à destination des apprentis régisseurs travaillant pour le festival des Récéatras et Kinani de Maputo

Bernard Gagnet **salue la qualité des projets annoncés et félicite l'équipe pour l'enthousiasme et le dynamisme**, qui cette année encore président à la programmation.

9 Questions diverses

Alain Anglaret expose au CA la situation difficile du concessionnaire du bar/restaurant, en difficultés financière avant la crise et que le confinement a mis à mal.

Il propose de **supprimer toute redevance jusqu'à nouvel ordre à compter du 1^{er} mars**

En conséquence, il demande au CA d'approuver l'abandon de créance (annulation de la facturation de mars déjà liquidée comptablement).

Mise au vote, la Délibération 2020-05 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Compte tenu des grandes difficultés rencontrées par le secteur de la restauration, une reprise en direct de l'activité du bar et du restaurant jusqu'à la fermeture pour travaux n'est pas à exclure.

La séance est levée à 19h00

Les prochains CA auront lieu

- Le 13 octobre 2020 à 17 h (**Débat d'orientation budgétaire**)
- Le 8 décembre (vote du budget)